

Annexe : Priorisation des actions de la SNPIA dans le cadre de la prolongation de 2 ans

La SNPIA est composée de 42 actions et 100 sous-actions réparties en 9 axes thématiques. Dans le cadre de la prolongation de deux années supplémentaires, trois enjeux prioritaires ont été définis : la **sensibilisation du grand public** (axe 1), **l'utilisation des outils numériques** dans la rationalisation de la prescription (axes 3 et 5) et **l'évaluation du maillage territoriale** (axe 4).

AXE 1. L'APPROPRIATION PAR LE GRAND PUBLIC DES PRINCIPES DE LA PRÉVENTION DES INFECTIONS ET DE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Action	Pilotes
4 : Diffuser les ressources disponibles pour le grand public	SpF, Cnam, MMPIA, Primo en lien avec les CPias et les CRAtb
5 : Sensibiliser le grand public aux gestes de prévention des infections communautaires les plus fréquentes dans le but de réduire l'incidence des infections, de prévenir les épidémies saisonnières ainsi que l'antibiorésistance et les risques émergents	SpF, Cnam
7 : Sensibiliser les parents et les professionnels de la petite enfance à la prévention des infections et de l'antibiorésistance	MMPIA, DGCS, DGESCO, SpF

AXE 3. RENFORCEMENT DE LA PRÉVENTION DES INFECTIONS ET DE L'ANTIBIORÉSISTANCE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ TOUT AU LONG DU PARCOURS DE SANTÉ DU PATIENT

Action	Pilotes
21 : Renforcer l'utilisation d'outils existants d'aide à la prescription par les professionnels de santé pour promouvoir les bonnes pratiques	MMPIA, PP1 en lien avec les CRAtb
23 : Établir un cahier des charges d'un système d'aide à la décision médicale (SADM) pour optimiser les pratiques et favoriser son utilisation, développer des outils numériques promouvant le bon usage des antibiotiques et favoriser leur utilisation	HAS, Cnam, DNS, DSS

AXE 4. RENFORCEMENT DU MAILLAGE TERRITORIAL DE LA PRÉVENTION ET DU CONTRÔLE DE L'INFECTION ET DU BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES

Action	Pilote(s)
24 : Poursuivre et renforcer la mise en œuvre des actions des centres d'appui CPias et CRAtb.	ARS, HCSP, Igas

AXE 5. UTILISATION PARTAGÉE DES DONNÉES DE SANTÉ ET DE SURVEILLANCE AU SERVICE DE L'ACTION

Action	Pilote(s)
30 : Développer de nouveaux indicateurs relatifs à la prévention des infections et de l'antibiorésistance et mobiliser les leviers incitatifs existants	Cnam, DREES, SpF
32 - Renforcer la connaissance des outils d'alerte (e.g. portail des signalements) au travers d'une campagne de sensibilisation des professionnels et du grand public.	SpF en lien avec les CPias